

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Investissez dans vos futurs collaborateurs
en soutenant l'ISTEC



Depuis 1961, l'ISTEC privilégie une pédagogie active, empreinte d'humanisme dans un contexte multiculturel. Reconnue par l'État, membre de la Conférence des Grandes Ecoles et délivrant le Grade de Master, l'ISTEC appartient au cercle restreint des meilleures écoles de commerce en France.

Par le versement de votre taxe d'apprentissage à l'ISTEC, vous contribuez au développement de ses formations et à la réalisation de nombreux projets déterminants pour l'accompagnement des étudiants et des diplômés. Notre ambition partagée avec nos partenaires entreprises est de permettre l'émergence de managers conscients de leurs responsabilités et créateurs de leur avenir. Participez à cette dynamique !

Aujourd'hui, ISTEC Réseau, l'association des diplômés de l'ISTEC regroupe plus de 6 000 membres exerçant dans le monde entier et dans divers secteurs d'activité. Cette communauté istécienne partage des valeurs humaines et entrepreneuriales : le Respect, l'Engagement, l'Audace, la Curiosité et la Solidarité. Chaque année, les diplômés soutiennent l'ISTEC et leurs contributions participent directement au succès de l'école. **Rejoignez-les, choisissez l'ISTEC pour le versement de votre taxe d'apprentissage !**

Ensemble, agissons pour la formation de nos étudiants et de vos futurs collaborateurs.

UNE VISION PROFESSIONNELLE UNIQUE

- **Des formations de haut niveau de Bac à Bac+8 :**
 - Un programme Bachelor, Bac+3, Diplôme Visé - 4 parcours de spécialisation
 - Un programme Grande École, Bac+5, Grade de Master - 8 parcours de spécialisation
 - Des programmes MBA
 - Des formations professionnelles : VAE (Bac+3 et Bac+5), DBA, Formation continue
- **L'alternance possible dès la 1^{ère} année** (Contrat de professionnalisation, d'apprentissage, stage alterné, CDD, CDI à temps partiel)
- **55 universités partenaires** à l'étranger
- **Un Centre de Recherche (CERI)** impliqué dans la pédagogie
- **Un incubateur entrepreneurial ISTEC x EEMI**

75%

de nos étudiants sont embauchés en CDI à la suite d'une alternance

Source : Enquête ISTEC,
Juillet 2021

2,2 MOIS

de recherche d'emploi
en moyenne

Source : Conférence des Grandes
Ecoles, 2021



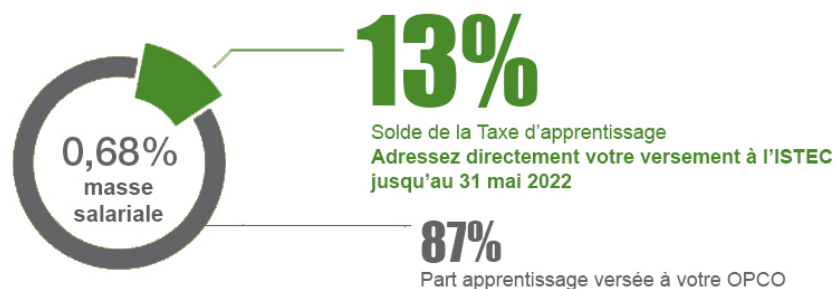
VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Suite à la réforme loi avenir professionnel, voici comment soutenir l'ISTEC.



Comprendre la taxe d'apprentissage

Division en deux parts de la taxe d'apprentissage :



Le solde de la taxe d'apprentissage (part des 13%) :

L'ISTEC reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage et est habilitée à percevoir l'intégralité du solde de 13%, seule part pouvant être collectée par l'ISTEC.

Quand verser ?

Jusqu'au 31 mai 2022, toutes les entreprises assujetties doivent s'acquitter du versement de leur taxe d'apprentissage (13%) directement auprès du service comptabilité de l'ISTEC.

Comment déclarer ?

Le règlement s'effectue directement à l'organisme de formation, sans intermédiaire.

Complétez le bordereau de versement en ligne quelque soit votre moyen de règlement (chèque ou virement)

[Compléter le bordereau de versement en ligne](#)

Comment régler ?

✓ **Chèque bancaire** à l'ordre : ADEC ISTEC.

En joignant le bordereau de versement complété et signé à votre courrier :

ISTEC – Service Taxe d'Apprentissage

128 quai de Jemmapes

75010 PARIS

[Télécharger le bordereau de versement](#)

✓ **Virement bancaire** : Indiquer dans le libellé le nom de votre société et la mention "Taxe d'Apprentissage 2022" ou "TA 2022"

Domiciliation : Crédit Mutuel, 18 rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4110 250

BIC : CMCIFR2A

Comment sera utilisé votre soutien financier à l'ISTEC en 2022 ?

- Investissement sur des dispositifs pédagogiques et sur la création de nouveaux programmes
- Attribution de bourses liées à la mobilité et à l'excellence
- Investissement dans les infrastructures (nouveaux locaux, matériel)
- Poursuite de notre transition numérique et la modernisation des processus administratifs
- Développement des activités du Centre d'Etudes et de Recherche de l'ISTEC
- Renforcement de la notoriété et l'image de l'ISTEC afin de favoriser le recrutement des étudiants
- Soutien aux étudiants entrepreneurs par le biais d'un accompagnement personnalisé grâce à l'Incubateur ISTEC

Comment remercions-nous nos partenaires taxe ?

Pour remercier ses entreprises partenaires, l'ISTEC a créé un programme de reconnaissance permettant de bénéficier de certains avantages, tels que :

RENCONTRER ET RECRUTER NOS ÉTUDIANTS

Diffusions d'offres

Accès au Career Center ISTEC, stages, stages alternées, contrats de professionnalisation, CDD ou CDI pour les étudiants et diplômés du réseau.

Recrutement sur mesure

Sélection de candidats pour des alternants en contrat de professionnalisation 1 ou 2 ans.

Événements Job Dating

Afterwork de recrutement pour présenter votre entreprise et rencontrer vos candidats en speed-meeting.

Services Carrières

Accompagnement et coaching pour le recrutement d'étudiants et de diplômés.

DÉVELOPPER

Développement de projets

encadrés par des consultants seniors, nos istéciens réalisent pour vous vos études de marché et études marketing pour accompagner le développement de vos activités.

SE FORMER

Formation continue & VAE

Master Supply Chain management, MBA, formation Développement personnel, formations sur-mesure...

ECHANGER

Bienvenue

Petits déjeuners, réunions, séminaires, colloques, afterwork, soirées d'affaires... Consultez nos équipes pour organiser vos manifestations sur notre campus.

CONSTRUIRE - ENRICHIR

Participez à la pédagogie

Interventions, témoignages, jurys d'admissions ou de soutenances, accompagnement d'étudiants... La participation de professionnels tels que vous est importante pour enrichir nos dispositifs.

VOS CONTACTS

• SERVICE RELATIONS ENTREPRISES :

Géraldine ERNST

Directrice des Relations Entreprises
g.ernst@istec.fr

Marie MAILLARD

Responsable développement et partenariats
m.maillard@istec.fr

• ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS :

Claude WISDORFF (ISTEC 1984)

Directrice Générale du Réseau des
Diplômés ISTEC Réseau
c.wisdorff@istec.fr



ISTEC - Institut Supérieur des Sciences, Techniques et Economie Commerciales

Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat. Créé en 1961, géré par l'ADEC.
128 quai de Jemmapes 75010 Paris
Contact : 01 40 40 20 30 - www.istec.fr